



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

20ans
61 femmes
récompensées

Prix Irène Joliot-Curie 2021

Dossier
de presse

Novembre
2021

esr.gouv.fr



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



ACADÉMIE
DES TECHNOLOGIES
POUR UN PROGRES PASSIONNÉ, CURIÉ ET PARTAGÉ

20^E ÉDITION DU PRIX IRÈNE JOLIOT-CURIE

Créé en 2001 par le ministère en charge de la Recherche, le Prix Irène Joliot-Curie est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en France. A cette fin, il met en lumière les carrières exemplaires de femmes de sciences qui allient excellence et dynamisme. Depuis 2011, le ministère a confié à l'Académie des sciences et l'Académie des technologies la charge de constituer le jury, présidé par Catherine Cesarsky, Haut conseiller scientifique au CEA.

En 20 années d'existence, le Prix Irène Joliot-Curie a récompensé plus de 60 femmes scientifiques aux carrières exceptionnelles dans toutes les disciplines scientifiques, parmi lesquelles Françoise Héritier, anthropologue, Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue, Marie-Paule Cani, informaticienne, ou bien encore l'anthropologue Fariba Adelkhah.

Chaque année, le jury du Prix Irène Joliot-Curie décerne trois prix :

- Le prix de la « **Femme scientifique de l'année** » récompense une femme ayant apporté une contribution remarquable dans le domaine de la recherche publique par l'ouverture de son sujet, l'importance de ses travaux et la reconnaissance dans son domaine scientifique tant au plan national qu'international. **Il est doté de 40 000 €.**
- Le prix de la « **Jeune Femme scientifique** » met en valeur et encourage une jeune femme qui se distingue par un parcours et des travaux qui en font une spécialiste de talent dans son domaine. **Il est doté de 15 000 €.**
- Le prix « **Femme, recherche et entreprise** » récompense une femme qui a développé des innovations scientifiques et/ou techniques dans une fonction de recherche & développement, en travaillant au sein d'une entreprise ou en contribuant à la création d'une entreprise. **Il est doté de 15 000 €.**

Ces derniers mois, la crise sanitaire a démontré le rôle indispensable de la recherche scientifique dans l'analyse, la compréhension et la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Les chercheurs et chercheuses ont su se montrer à la hauteur des défis imposés par cette crise. **Pour cette raison, et pour marquer le 20^e anniversaire du prix, la ministre Frédérique Vidal a souhaité créer un « Prix spécial de l'Engagement »** qui récompensera une femme dont les travaux dans le domaine de la recherche fondamentale ou appliquée ont contribué de manière remarquable à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, notamment en apportant des réponses globales ou spécifiques aux problématiques rencontrées par la France dans le contexte de crise sanitaire. **Il est doté de 40 000€.**

Depuis 2011, l'Académie des sciences et l'Académie des technologies constituent le jury qui désigne les lauréates. Le jury de cette 20^e édition est présidé par Catherine Cesarsky, Haut conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et membre de l'Académie des sciences.

FOCUS : QUI ÉTAIT IRENE JOLIOT-CURIE ?

Fille des physiciens Marie et Pierre Curie, Irène Joliot-Curie est née à Paris en 1897. Elle travaille avec sa mère à l'Institut du Radium à Paris avant de se spécialiser en physique nucléaire avec son mari Frédéric Joliot. En 1935, tous deux reçoivent le prix Nobel de chimie pour leur découverte de la radioactivité artificielle. En 1936, Irène devient membre du gouvernement du Front Populaire en tant que sous-secrétaire d'Etat à la recherche scientifique. Elle participe aussi à la création du Commissariat à l'énergie atomique. Elle y occupe la fonction de commissaire durant six ans.

Tout au long de sa vie, Irène Joliot-Curie a œuvré pour donner aux jeunes et en particulier aux jeunes filles toute leur place dans la recherche et les carrières scientifiques, par le biais notamment d'émissions de radio. Elle déclarait ainsi, en 1938 : « sans l'amour de la recherche, le savoir et l'intelligence ne peuvent vraiment faire un savant ».

PRIX DE LA FEMME SCIENTIFIQUE DE L'ANNÉE JULIE GROLLIER

Physicienne expérimentale, directrice de Recherche au CNRS - Unité Mixte de Physique CNRS/Thales, Université Paris-Saclay.

Le prix est décerné à Julie Grollier pour ses travaux de recherche en spintronique.

Les recherches de Julie Grollier, entre physique et intelligence artificielle, ont pour objectif de réaliser des puces électroniques « vertes », intelligentes, utiles et à très faible consommation électrique. Elles font de cette chercheuse une des étoiles montantes majeures de la physique mondiale.



Christophe Caudroy

L'électronique classique repose sur une propriété essentielle d'une particule élémentaire (électron), sa charge électrique. La spintronique permet d'exploiter une propriété supplémentaire de l'électron, la propriété quantique de spin. Elle offre des possibilités d'applications nouvelles, en particulier la réalisation de capteurs de très grande sensibilité qui ont révolutionné le stockage magnétique de l'information.

Dès le début de sa carrière, Julie Grollier s'est imposée par des travaux essentiels en spintronique, comme par exemple ses résultats de doctorat sur la manipulation d'aimantation par courant de spin dans des nanostructures, ce qui a conduit aujourd'hui à des applications importantes et au dépôt de cinq brevets : les STT-MRAMs, mémoires magnétiques produites aujourd'hui massivement par les acteurs majeurs de la microélectronique – Intel, Samsung, Global Foundries, TSMC. Elle s'est ensuite tournée vers la physique neuromorphique en dirigeant le développement de dispositifs mémoires multi-états ferroélectriques pouvant fonctionner comme synapses (deux brevets, 818 citations).

Grâce à une bourse ERC obtenue pour créer des réseaux de neurones spintroniques Julie Grollier a pu réaliser le tout premier nano-neurone capable de tâches cognitives qui utilise les émissions micro-ondes d'un nano-oscillateur spintronique pour reconnaître des chiffres prononcés de zéro à neuf. Elle a déposé trois brevets montrant comment fabriquer des réseaux de nano-neurones et nano-synapses spintronique communiquant par micro-ondes, connectés avec des densités proches de celle du cerveau : 10 000 synapses par neurone et travaille avec des entreprises comme Thales, Bosch ou UBT-Tech à créer des puces électroniques capables d'apprentissage pour des tâches comme le diagnostic médical, la conduite de véhicule autonome, et, de plus, économes en énergie.

En parallèle de ses travaux, Julie Grollier encadre de jeunes chercheuses et les soutient dans leur carrière. Les étudiantes de son équipe ont toutes obtenu un poste permanent dans la recherche. Elle s'implique dans les comités de programme de conférences internationales afin de veiller à une représentation proportionnée d'oratrices et contribue à la représentativité des femmes chercheuses en partageant sa passion pour son métier vers le grand public en donnant de nombreuses conférences de vulgarisation pour les adultes et les adolescents en rédigeant des articles grand public et des publications à destination des jeunes enfants.

PRIX DE LA JEUNE FEMME SCIENTIFIQUE CECILE CHARRIER

Chargée de recherche à l'Inserm, docteure en Sciences, cheffe de l'équipe « Développement et Plasticité de la Synapse » à l'Institut de Biologie de l'École Normale Supérieure de Paris.

Le prix est décerné à Cécile Charrier pour ses travaux de recherche interdisciplinaires sur les synapses.

Cécile Charrier consacre ses activités de recherche à étudier le fonctionnement des synapses, qui sont au cœur de toutes nos capacités comportementales et cognitives.



Alexandre Darmon

Cécile Charrier et son équipe étudient comment de nouveaux gènes, apparus au cours de l'évolution humaine, modifient le développement et la plasticité des synapses. L'équipe détermine le rôle de ces gènes en recherchant leur réseau social dans les cellules du cerveau et en identifiant les processus cellulaires qu'ils régulent. Leurs recherches permettent à la fois d'éclairer des mécanismes fondamentaux qui existent chez tous les mammifères et d'identifier des régulations propres à l'homme, une étape importante pour mieux comprendre la vulnérabilité du cerveau humain aux maladies et en particulier aux troubles du neuro-développement, afin de mieux soigner les maladies du cerveau.

Au cours de son doctorat sous la direction d'Antoine Triller à l'Institut de Biologie de l'École Normale Supérieure (IBENS), elle a démontré que la diffusion des récepteurs à la surface des neurones déterminait l'efficacité de la transmission synaptique. Les travaux menés au cours de sa thèse font partie d'études pionnières qui ont permis de transformer la vision scientifique de la synapse.

Les qualités scientifiques de cette jeune chercheuse ont déjà été récompensées par le Prix Janine Courier de l'Académie des Sciences en 2019 et le Prix Bettencourt Coups d'élan pour la recherche française en 2020.

Elle a également obtenu de multiples financements nationaux et internationaux : EMBO Young Investigator Program, ERG Starting grant, Tremplin-ERC ANR, Fondation Fyssen.

Mère de deux enfants de 3 et 6 ans, elle dirige actuellement une équipe de 8 personnes. Son expérience de chercheuse en neurobiologie expérimentale, de cheffe d'équipe et de mère, dont une fille, a aiguisé son engagement en faveur de la place des femmes dans les sciences. Consciente des difficultés que peuvent rencontrer les femmes à différentes étapes de leurs carrières, elle met en avant l'importance de créer un environnement inclusif, diversifié et solidaire.

Elle participe également au réseau européen AcademiaNet, dont le but est de promouvoir les femmes scientifiques et d'augmenter leur représentativité dans le monde académique et les instances décisionnaires.

PRIX FEMME, RECHERCHE ET ENTREPRISE ODILE HEMBISE FANTON D'ANDON

Docteure en mécanique, présidente cofondatrice et Directrice Générale de la société ACRI-ST.

Le prix est décerné à Odile Hembise Fanton d'Andon pour ses travaux de recherche sur des outils de simulation destinés à améliorer la connaissance de l'environnement et sa protection.

Diplômée d'un master en Mathématiques appliquées - UNSA, d'un DEA de l'Ecole des Mines de Paris, et d'un Doctorat en mécanique de l'UPMC- Paris VI, Odile Hembise Fanton d'Andon s'attache à améliorer la connaissance de l'environnement et sa protection. Sa thèse de doctorat réalisée dans le cadre d'un large projet international (SEABED) de caractérisation des grands fonds marins, piloté par la société PRINCIPIA, en est l'un des plus stimulants témoignages.



Camy Verrier

Elle a co-fondé la société ACRI en décembre 1989 à Sophia Antipolis, qui développe des outils de simulation de l'environnement en rassemblant des expertises pointues dans les domaines des mathématiques, de la physique et de la dynamique des fluides.

La société s'est par la suite spécialisée en télédétection spatiale (Observation de la Terre et de l'Univers depuis l'espace) et en gestion de la masse des données (liées à l'océan, la terre et l'atmosphère) transmises par les satellites. Ces activités sont devenues incontournables dans le contexte d'évolution du climat.

Depuis 3 ans, elle s'investit dans les activités liées à l'astrophysique et au « New Space ». Elle est également membre du comité de pilotage d'INCLASS : « Innovative Common Laboratory for Space Spectroscopy ». Depuis 2021, elle est membre du comité de pilotage de l'ANR LABCOM "INCLASS" entre ACRI-ST, l'Université Paris-Saclay et le CNRS.

Odile Hembise Fanton d'Andon a reçu de nombreuses distinctions : lauréate du palmarès National Women Equity 2017, 2018, 2019 et 2020, des « 500 champions des territoires » en 2020, et lauréate des étoiles de l'Europe en 2015 pour le projet de recherche européen FP7 OSS2.

Odile Hembise Fanton d'Andon attache de l'importance au partage de ses expériences auprès des jeunes générations. Elle a co-organisé en 2012 l'opération « Sensationnelles » dans une démarche à la fois éducative et sociale. L'objectif était de montrer aux jeunes générations de lycéennes que cette matière n'est pas réservée aux hommes mais que des femmes peuvent s'y épanouir et exercer des postes passionnants et de responsabilité.

PRIX SPÉCIAL DE L'ENGAGEMENT VITTORIA COLIZZA

Directrice de recherche Inserm, LIMR 1136 Institut d'épidémiologie et de santé publique Pierre Louis (IPLESP), Equipe SUMO (Maladies transmissibles Surveillance et Modélisation).

Le prix est décerné à Vittoria Colizza pour ses travaux pluridisciplinaires portant sur la caractérisation et la modélisation de la propagation des maladies infectieuses émergentes.



Vittoria Colizza est titulaire d'un doctorat en physique en 2004.

Après un parcours professionnel à l'étranger, elle rejoint l'INSERM en 2011 en tant que chargée de recherche. Elle dirige désormais le laboratoire EPIcx, au sein de l'unité U1136 IPLESP, sur les thématiques liées aux épidémies dans des environnements complexes.

Ses travaux sont particulièrement utiles et reconnus dans la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19. Ses recherches et celles de son équipe ont permis de développer les premiers modèles d'impact de la Covid-19 sur le continent européen ainsi que le continent africain, modélisant dès janvier 2020 les risques d'importation de l'épidémie, en prenant également en compte l'état de préparation et la vulnérabilité de chaque pays. Elle a pu apporter son expertise lors de points médiatisés en présence du ministre des Solidarités et de la Santé et éclairer les différentes prises de décisions par les autorités publiques françaises.

Vittoria Colizza est lauréate de nombreuses distinctions : le prix Louis-Daniel Beauperthuy, le prix jeune scientifique en socio-éconophysique ou encore le prix Erdos-Rényi. Elle a également reçu le titre de Chevalier de l'Ordre du Mérite de la République Italienne, pour son engagement et son dévouement à la recherche et à l'étude des causes de l'épidémie de la Covid-19.

Vittoria Colizza attache beaucoup d'importance à la place des femmes dans le monde scientifique. Le laboratoire dans lequel elle travaille est composé de 78% de femmes. Elle est également très attentive au respect de la parité dans les conférences qu'elle anime et auxquelles elle participe.

PRIX SPÉCIAL DE L'ENGAGEMENT ODILE LAUNAY

Professeur de médecine, coordinatrice du Centre d'Investigation Clinique Vaccinologie de Cochin Pasteur

Le prix est décerné à Odile Launay pour son engagement dans la recherche clinique vaccinale.

Impliquée depuis bientôt 20 ans dans la recherche clinique vaccinale, Odile Launay est engagée depuis 18 mois dans la structuration et la coordination de la recherche vaccinale contre la Covid-19 au niveau national afin d'améliorer les connaissances sur leur efficacité et favoriser la confiance dans ces vaccins.



Elle est également très fortement engagée dans la formation à l'intention des professionnels de santé en demande d'informations sur ces nouveaux vaccins et dans la communication à destination du grand public.

Professeur de médecine, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales, experte reconnue de la vaccinologie clinique, Odile Launay coordonne un réseau de recherche « COV-POPART » qui cherche à évaluer la réponse immunitaire des sujets immunodéprimés.

Cette cohorte, sous l'égide de l'INSERM et de l'ANRS-MIE, regroupe de nombreuses sociétés savantes (réseau COVIRENAC également coordonné par Odile Launay) et inclut 10 700 patients atteints de différentes pathologies à risque de Covid sévère (transplantés, insuffisants rénaux chroniques, maladies rhumatismales inflammatoires, sclérose en plaque, hypogammaglobulinémie secondaire, obésité, diabète, infection au VIH, tumeurs solides), qui font l'objet d'une analyse approfondie de leurs réponses immunes post vaccinales en comparaison avec un groupe contrôle. Trente-cinq centres participent à cette étude qui permettra d'évaluer rapidement l'immunogénicité des différents vaccins disponibles, source d'information précise pour l'adaptation de la stratégie vaccinale.

Odile Launay s'est également fortement engagée dans l'expertise auprès des pouvoirs publics sur la vaccination ainsi que dans la communication vers les professionnels de santé et le grand public. Elle a donné un très grand nombre conférences et d'interviews destinées à expliquer avec clarté et rigueur l'état de la science comme base de la décision politique.

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Catherine CESARSKY, Présidente du jury

Pascale COSSART, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences

Section de Mathématique

Etienne GHYS

Jean-François LE GALL

Gilles PISIER

Section de Physique

Alain ASPECT

Nathalie PALANQUE-DELABROUILLE

Christophe SALOMON

Section des Sciences mécaniques et informatiques

Patrick FLANDRIN

Olivier FAUGERAS

Claire MATHIEU

Jean-Paul LAUMOND

Section des Sciences de l'univers

Philippe CIAIS

Jean-Loup PUGET

Section de Chimie

Janine COSSY

Patrick COUVREUR

Odile EISENSTEIN

Robert GUILLAUMONT

Pierre SINAY

Section de Biologie moléculaire cellulaire, génomique

Joël BOCKAERT

Antoine DANCHIN

Bernard DUJON

Danien LOUVARD

Jean WEISSENBACH

Section de Biologie intégrative

Daniel RICQUIER
Jean ROSSIER
Antoine TRILLER
Francis-André WOLLMAN

Section de Biologie humaine et sciences médicales

Corinne ANTIGNAC

Académie des Technologies

Geneviève BERGER
Alain BRAVO
Alice DAUTRY
Catherine LANGLAIS
Clément SANCHEZ

Académie des Sciences morales et politiques

Pierre DELVOLÉ
Gilbert GUILLAUME

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Oriane WAGNER-BALLON
Cyril MOULIN

LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION PLEINEMENT ENGAGÉ POUR FAVORISER LA PLACE DES FEMMES DANS LA RECHERCHE

Les objectifs du Prix Irène Joliot-Curie

Depuis sa création en 2001, le prix Irène Joliot-Curie sert de modèle et de source d'inspiration pour les générations futures. Il met en avant l'excellence scientifique de femmes aux parcours exemplaires, afin de lutter contre les stéréotypes de genre et l'autocensure. Par ce prix, le ministère promeut la place des femmes dans la recherche et la technologie en France grâce au partenariat avec les Académies et la constitution d'un jury qui promeut la parité et dont les membres sont reconnus en France et à l'international.

Un Prix qui s'inscrit dans une politique globale d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a fait de la promotion de l'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche un des piliers de sa politique. Il soutient une approche globale et transversale des politiques d'égalité afin que tous les leviers soient actionnés pour promouvoir un environnement d'étude et de travail respectant la liberté et l'égalité de chacun et chacune et permettant ainsi à tous et toutes de développer leurs potentiels.

Les mesures mises en œuvre par le ministère – qu'elles concernent la promotion de la mixité des filières et de la parité aux postes à responsabilités, la prévention et le traitement des violences sexistes et sexuelles ou encore le soutien aux recherches sur le genre – sont interdépendantes.

Le ministère mène un travail de fond pour favoriser la mixité des filières de formation des métiers et des postes à responsabilités. Il lutte contre les stéréotypes par la promotion de l'image des femmes dans les sciences et par la valorisation des travaux des chercheuses. Le Prix Irène Joliot-Curie en est un exemple.

Soutien du ministère aux associations et établissements d'enseignement supérieur

En parallèle, le ministère maintient son soutien aux associations via des appels à projets. En 2020, une campagne de financements de projets a été lancée autour de trois axes : prévention et traitements des violences sexistes et sexuelles, égalité professionnelle et mixité des filières, diffusion des savoirs sur le genre. Cette campagne a permis de financer 24 projets. Parmi ces projets, certains partenariats historiques y figurent tels que l'association Femmes et Mathématiques ou l'association Femmes Ingénieurs.

De même, le ministère est partenaire depuis 2016 de l'Association pour les Femmes Dirigeantes de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AFDESRI). En outre, le ministère soutient l'European Platform of Women Scientists (EPWS), qui représente les femmes scientifiques à l'échelle européenne et promeut, depuis sa création en 2005, l'inclusion de la dimension du genre dans la science : pour garantir l'excellence de la science, elle doit prendre

en compte les usagers, hommes et femmes, qui ont des comportements, des approches et des compétences différents. Cette dimension est largement reconnue dans les programmes cadres de recherche et développement de la Commission européenne.

L'association Femmes & Sciences, soutenue par le ministère, a organisé pour ses 20 ans au mois de novembre, un colloque en ligne comprenant une formation internationale d'enseignants francophones, sur l'orientation des filles vers les études et les métiers scientifiques et sur les stéréotypes de genre.

Dans le cadre de la réforme du lycée, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en lien étroit avec le ministère de l'éducation nationale, sera très attentif à ce que les lycéennes puissent s'orienter vers des carrières dans des domaines comme l'informatique ou les sciences, secteurs d'avenir dans lesquels les femmes restent encore trop minoritaires. Les lauréates du Prix Irène Joliot-Curie incarnent ces exemples de réussite scientifique au féminin et sont des modèles à promouvoir auprès des jeunes filles.

Les actions des associations soutenues par le ministère prennent la forme de mentorat, de colloques, de sensibilisation, de formation au codage informatique mais également d'interventions en milieu scolaire. Elles sont essentielles afin d'aller vers plus de mixité dans les filières perçues comme masculines. Notamment, l'exposition « La Science taille XXelles » mise en place par l'association Femmes & Sciences dans plusieurs régions, présente des portraits de femmes scientifiques, créant ainsi des modèles pour les jeunes filles, tout comme les lauréates du Prix Irène Joliot-Curie.

En décembre 2020, le MESRI a missionné l'association Femmes & Sciences afin qu'elle développe le mentorat auprès des doctorantes dans 3 universités parisiennes. Les thématiques abordées auprès des mentorées sont : les choix de carrière dans le public et le privé, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, la confiance en soi, l'entretien d'embauche et les candidatures aux post-doctorats à l'étranger.

Publication du rapport « Freins aux carrières des femmes chercheuses et enseignantes-chercheuses » et mise en œuvre des recommandations

Dans le cadre d'un groupe de travail sur les freins aux carrières des femmes chercheuses et enseignantes-chercheuses composé de différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (Conférences des chefs d'établissement, ANR, HCERES, CP-CNU, CoNRS, CNRS, Inserm, CPED, Association des DRH du supérieur, DGRH, DGESIP-DGRI), un rapport a été produit et publié en 2019 pour proposer des pistes afin d'améliorer le déroulement de carrière des femmes scientifiques. Ce rapport comprend quatre grands axes : remédier aux biais de sélection lors des périodes charnières et garantir l'égalité dans le déroulement de carrière ; favoriser une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie privée ; renforcer les politiques d'égalité au sein des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche ; agir sur le financement de la recherche.

La première recommandation de ce rapport a été mise en œuvre en 2020. Une circulaire relative à l'égalité de traitement dans les procédures de recrutement des enseignants-chercheurs et à l'égalité professionnelle à destination des comités et jurys de sélection a été publiée le 18 juin 2020. Elle a pour but de lutter contre les biais implicites lors du recrutement via la diffusion d'une fiche d'indicateurs-types à fournir en amont des recrutements et d'une fiche ressources pour sensibiliser à ces biais. Cette circulaire a servi de ressource pour les établissements dans

l'élaboration de l'axe 2 relatif à l'égal accès aux carrières des plans d'action pour l'égalité professionnelle.

Suivi des plans d'action des établissements sur la mixité des métiers et lutte contre les violences sexistes et sexuelles : état des lieux en matière d'égalité au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'article 80 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 prévoit l'élaboration de plans d'action dans chaque établissement. Ces plans d'action, qui devaient être remis avant le 31 décembre 2020, contiennent obligatoirement un axe lié à la mixité des métiers.

Le ministère a constitué un comité de suivi composé des trois conférences (CPU, CGE, CDEFI), de divers établissements (organismes de recherche, universités, écoles d'ingénieurs, CNAM...) et d'associations (AFDESRI, CPED, ...) afin de piloter l'accompagnement des plans d'action.

C'est dans ce cadre qu'un référentiel a été construit sur la base de celui produit par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP). Adapté à l'enseignement supérieur et à la recherche, cet outil méthodologique, illustré d'exemples concrets, vise à accompagner les établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions égalité. Ce référentiel a été publié et diffusé à tous les établissements en octobre 2020.

Au total, 181 établissements publics sous tutelle du MESRI ont remis leur plan d'action pour l'égalité professionnelle. Ces établissements recouvrent 12 statuts différents (universités, écoles d'ingénieurs, EPST, grands établissements...). Le MESRI s'est appliqué à évaluer chaque plan d'action selon la grille fournie par la DGAFP. Lors de l'évaluation, le ministère a échangé régulièrement avec les établissements dont le plan était incomplet et/ou insuffisant au vu des obligations de la loi du 6 août 2019, afin de les accompagner pour améliorer leur contenu. Une synthèse des plans d'action des établissements sera publiée et remise à la Ministre chargée de la fonction publique avant le 31 décembre 2021. Elle sera présentée au comité de suivi lors de 4^e réunion qui se tiendra le 7 décembre 2021.

Le MESRI, engagé dans une démarche de labellisation

En 2020, le premier plan national d'action pluriannuel (2021-2023) MENJS/MESRI pour l'égalité professionnelle a été diffusé, élaboré en étroite concertation avec les organisations syndicales ministérielles. Ce document est un cadre de référence pour toutes les académies et pour l'administration centrale, qui élaborent leur propre plan d'action. Il complète et prolonge l'ensemble des actions mises en œuvre, et notamment le plan pluriannuel 2020-2022 d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et d'inaptitude.

Le MESRI et le MENJS sont également candidats pour l'obtention des labels « égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et « diversité », délivrés par l'AFNOR. Ces labels certifient la qualité de l'engagement de notre institution dans ces politiques et sa traduction en actions concrètes. Les audits se dérouleront au mois de novembre.

Le lancement d'un plan national d'action sur les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR

A la rentrée 2021, le ministère a lancé un plan national d'action afin de franchir collectivement une étape supplémentaire dans la prévention et la prise en charge des situations de violences sexistes et sexuelles.

Ce plan est le fruit des réflexions d'un groupe de travail mis en place au printemps 2021, avec le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et les quatre conférences d'établissements du supérieur (Conférence des Présidents d'Université (CPU), Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), Conférence des grandes écoles (CGE), Conférence des directeurs d'écoles françaises de management (CDEFM).

Des auditions menées auprès de plus de vingt structures (organisations étudiantes, CNOUS, organisations syndicales...) ont ainsi nourri le plan organisé en quatre grands axes :

- Un plan de formation et de sensibilisation massif, pour toute la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Un renforcement des dispositifs de signalement et de leur fonctionnement ;
- Une communication renforcée : prévenir, se sentir concerné, mieux connaître ;
- La valorisation de l'engagement des étudiantes et des étudiants, ainsi que des personnels.

Le plan, pluriannuel, mobilisera une enveloppe de 7 millions d'euros sur la période 2021-2025. L'appel à projets « Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles », lancé en juillet dernier, est une des concrétisations de ce plan. Il a pour enjeu principal de rendre visible et d'améliorer le fonctionnement des dispositifs de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes sur l'ensemble du territoire national.

Au total, 90 projets ont été déposés, révélant l'intérêt et les nombreuses initiatives portées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur ce sujet.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, INVESTIE DANS LE JURY DU PRIX IRÈNE JOLIOT-CURIE DEPUIS 2011

Depuis 2011, l'Académie des sciences apporte son concours pour la sélection des lauréates du prix Irène Joliot-Curie. Le jury 2021 comprend 36 membres de l'Académie des sciences, dont la présidente du jury, l'astrophysicienne Catherine Cesarsky.

Honorer l'excellence, encourager les talents

Grâce à la générosité de donateurs et partenariats publics et privés, l'Académie des sciences attribue par ailleurs en 2021, pour un montant global d'environ 1 million d'euros, plus de 80 prix, bourses et médailles. Ces récompenses viennent honorer des scientifiques d'expérience ou soutenir de jeunes chercheurs en début de carrière. À travers elles, l'Académie des sciences contribue directement à sa mission d'encouragement de la vie scientifique.

A propos de l'Académie des sciences

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Les réflexions et débats qu'elle conduit ont pour rôle de fournir à tous un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte vis-à-vis des enjeux politiques, éthiques et sociétaux que pose la science. En vertu de cette mission, elle œuvre au partage de la science pour éclairer les choix des citoyens, et formule des recommandations, sur lesquelles peuvent s'appuyer les autorités gouvernementales. Elle soutient en outre la recherche, s'engage pour la qualité de l'enseignement des sciences et participe à la vie scientifique internationale.



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

En savoir plus

:



www.academie-sciences.fr



@AcadSciences

UNE ACADEMIE DU 21^E SIÈCLE POUR UN PROGRÈS RAISONNÉ, CHOISI ET PARTAGÉ

Fondée en 2000, l'Académie des technologies est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du ministre chargé de la recherche. Sa mission, définie par la loi du 18 avril 2006, est de conduire des réflexions, formuler des propositions et émettre des avis sur les questions relatives aux technologies et à leur interaction avec la société.

Ses objectifs :

- Émettre des propositions et des recommandations auprès des pouvoirs publics, des acteurs socio-économiques et des citoyens pour une meilleure exploitation des technologies au service de l'homme.
- Éclairer la société sur les opportunités et les risques liés aux nouvelles technologies.
- Contribuer à l'attractivité des métiers technologiques et ce en particulier auprès des jeunes et des femmes

337 académiciennes et académiciens experts « Pour un progrès raisonné, choisi et partagé »

Sa devise « Pour un progrès raisonné, choisi et partagé » appelle un développement technologique au service de l'homme, de l'environnement et d'une croissance durable. Forte de l'expertise plurielle de ses 337 membres dont quatre prix Nobel, issus du monde économique, mais aussi d'horizons très divers (monde de la recherche, économistes, sociologues, architectes, médecins...), l'Académie des technologies mène ses travaux en toute indépendance, et place la dimension sociétale et éthique des technologies au cœur de ses réflexions. Elle est la première Académie en France à se doter d'une charte sur la parité.

10 pôles de réflexion pour une vision prospective des enjeux technologiques majeurs de notre époque dans les domaines :

- Alimentation et santé
- Habitat, mobilité et villes
- Éducation, formation, emploi et travail
- Culture, loisirs
- Énergie
- Sécurité et Défense
- Numérique
- Industrie et services
- Environnement et impacts du changement climatique
- Technologies, économies et sociétés.

Les travaux de l'Académie des technologies

Des publications variées pour servir les institutions et éclairer les Français

L'Académie des technologies diffuse ses avis et recommandations sous forme de publications. Ses travaux peuvent répondre à des saisines de l'État et conduire à des avis ou anticiper l'actualité afin de mieux l'éclairer.

A titre d'exemple, ses récentes publications :

- Dans son rapport « Big Data – Questions éthiques », l'Académie des technologies s'intéresse aux Big Data avec leur exploitation par l'intelligence artificielle et à leurs interactions actuelles et futures avec la société.
- L'Académie des technologies a appelé dès avril 2020 à soutenir la recherche sur le coronavirus SARS-CoV-2 dans les eaux usées. Dans cet avis, elle souligne qu'une telle recherche contribuera à la compréhension de la pandémie actuelle et des épidémies futures et de leur progression.
- Sur l'hydrogène, elle émet quatorze recommandations et définit des priorités aux usages de l'hydrogène décarboné en prenant en compte les aspects économiques souvent négligés.
- L'Académie des technologies s'est penchée sur la question des plateformes numériques qui permettent cet usage, et ce particulièrement dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture et l'organisation du travail. Elle en relève les limitations actuelles et fait des recommandations.
- L'Académie des technologies dresse un bilan des technologies de stockage des mégadonnées dans l'ADN et des horizons probables de disponibilité de ces technologies

Un rendez-vous annuel

L'Académie des technologies tient une convention annuelle à l'occasion de laquelle elle décerne les grands prix de l'Académie des technologies, qui récompensent des entreprises innovantes d'un secteur d'activité.

Elle est également partenaire de prix qui promeuvent la place des hommes et des femmes dans la recherche et la diffusion technologique : prix Irène Joliot-Curie, Grand prix des bonnes nouvelles des territoires, prix Roberval, prix Paul Caseau, prix Jean Jerphagnon, prix Constellium.

Prendre le pouls des Français face au progrès technologique

Chaque année l'Académie des technologies organise une étude afin de comprendre et analyser la perception des Français à l'égard des nouvelles technologies.

- **Etude 2018 :** Les Français face au progrès technologique : C'est bon mais pas pour les enfants !
- **Etude 2019 :** Les Français et le progrès technologique : des générations partagées entre inquiétude et adhésion

Contacts presse

Jean-François Kitten jf@licencek.com +33 (0)6 11 29 30 28

Stéphane Laurain s.laurain@licencek.com +33 (0)6 98 58 38 35

Valentine Fricoteaux v.fricoteaux@licencek.com +33 (0)1 88 33 41 07



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

presse-mesri@recherche.gouv.fr

01 55 55 82 00

esr.gouv.fr